

Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 13 avril 2023

Le treize avril deux-mille vingt-trois à 14 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis Salle des Conseils de la Maison des Services à l'Étudiant, site du Mont Houy.

Le Conseil de la Recherche est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) représentant du Président, et M. Christian MICHEL-DANSAC est nommé secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 15 membres présents et 6 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Pour information, deux nouveaux conseillers ont été nommés, il s'agit de M. REMIENS et de M. TALEB-HAMED.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation du Relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 19 janvier 2023 ;
- Avis sur les demandes de financement auprès du Conseil Régional Hauts-de-France :
 - ✓ Projets Stimule en cours de montage
- Avis sur les droits d'inscription des manifestations scientifiques organisées au 1^{er} semestre 2023 ;
- Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature ;
- Information sur le retour du Conseil Régional Hauts-de-France relatif aux demandes de cofinancement d'allocations de thèse ;
- Candidature au LABEL HSR4R ;
- Informations et Questions diverses.

Présidence
du CoR

M. Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

Présents :

15

Collège 1 avec voix délibérative : M. DOGECHÉ, Mme DUBAR, M. JENOT, M. KOLSKI, M. POPIEUL, M. REMIENS, Mme RIVENQ, Mme SANTINELLI-FOLTZ, M. TALEB-HAMED

Collège 2 avec voix délibérative : Mme CHEHAMI, M. DEQUIDT, M. LETENEUR

Collège 3 avec voix délibérative : Mme DRAUX, M. SIMON

Collège 4 avec voix délibérative :

Collège 5 avec voix délibérative : Mme SAMYN-PETIT

Membres de droit sans voix délibérative

Invités sans voix délibérative : M. COULON (Conseil Régional Hauts-de-France)
Mme SCIARDIS (Service Commun de Documentation)
M. MICHEL-DANSAC (Direction de la Recherche et de la Valorisation)

Ont donné pouvoir :

6

Mme BARBAFIERI à Mme SANTINELLI-FOLTZ
M. JUNOT à Mme DUBAR
M. HEBBAR à M. JENOT
Mme RAHMOUN à M. DEQUIDT
Mme THILLIEZ à M. LETENEUR
M. DELILLE à M. SIMON

Excusés :

M. ARTIBA,
M. LAURO
M. BECHET, Mme FRIANT-KESSLER, Mme REY, Mme SADAUNE
M. LIPPERT

Représentant de la Région HdF, M. J. MULLER, M. WAUTIER,
M. GUEGEN, Mme LEONE, Mme GONDY
M. DULION, Mme COPLO
M. DE LA BOURDONNAYE

Approbation du relevé de décisions de la séance du 19 janvier 2023

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 19 janvier 2023.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ce relevé de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 19 janvier 2023 à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur les demandes de subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France

Projet CO-construction RespoNsable Et durabLe d'une Intelligence Artificielle - CORNELIA :

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. MANDIAU à présenter le **Projet CORNELIA** déposé au titre du CPER auprès du Conseil Régional.

Ce projet est porté par le centre de l'INRIA et l'université de Lille avec l'alliance humAIn et a pour objet de poser les bases d'une IA responsable et durable, en renforçant les travaux de recherche des chercheurs ainsi que les infrastructures de recherche (exemple : GRID 5000).

L'UPHF est partenaire de ce projet et demande uniquement des moyens humains.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

La remarque d'un conseiller porte sur le point suivant :

- Pas de demande d'équipements scientifiques dans ce projet (exemple : calculateur scientifique).

L'invité sous couvert du Vice-Président recherche répond que c'est une stratégie de l'établissement de ne pas demander d'équipement car il faut être cohérent vis-à-vis du projet CPER RITMEA.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur cette demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France.

Projet Recherche et Innovation en Transports et Mobilités Eco-responsable et Autonome - RITMEA :

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. POPIEUL à présenter le **Projet RITMEA** déposé au titre du CPER auprès du Conseil Régional.

Ce projet est porté par l'UPHF et comporte 6 axes, l'enjeu de ce projet permettra de renforcer la visibilité internationale de la région et le transfert de technologie sur la thématique des transports.

M. POPIEUL informe les conseillers que le dernier axe (volet RH) n'a pas obtenu de financement de la région car cette dernière a priorisé uniquement des équipements.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

La remarque d'un conseiller porte sur le point suivant :

- Est-ce qu'un enseignant-chercheur avec un projet à financer peut émarger à RITMEA.

L'invité sous couvert du Vice-Président recherche répond que le projet RITMEA n'est pas un guichet. Les objectifs et la structuration en actions de recherche sont définis pour la période 2021-2027. Cependant, si le projet s'inscrit dans les objectifs et actions, il est alors éligible. Par ailleurs, les projets partenariaux en phase avec les axes de RITMEA pourront être financés par le FEDER.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur cette demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France.

Manifestation scientifique « Comment et pourquoi enseigner les langues régionales ? » (Picard et autres langues) :

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite Mme BANEGAS à présenter cette manifestation scientifique déposée au titre du dispositif VALORIS du Conseil Régional. Cet événement n'a pas fait l'objet d'un financement au titre de la politique scientifique de l'établissement.

Cette manifestation scientifique se consacrera au « Picard » et entre dans l'axe stratégique 4 « développer l'attractivité de la région en valorisant le patrimoine culturel » de la région. Le picard est reconnu depuis 1992 comme l'une des langues de France et bénéficie pour la première fois d'une volonté de transmission au sein de l'Education nationale pour enseigner les langues régionales.

L'invitée informe que le budget ne comporte plus de droits d'inscription, qu'un soutien du rectorat est prévu mais ne connaît pas l'origine de la nature du financement. Un diplôme universitaire pourrait être créé à l'UPHF, il en existe déjà un à l'UPJV.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur ce colloque et la demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France pour son organisation.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional et propose également aux conseillers de cofinancer cet événement par le biais de la politique scientifique de l'établissement si l'événement n'est pas soutenu par la région.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur cette demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France ainsi que sur l'aide potentielle à ce colloque cofinancée par l'UPHF.

Manifestation scientifique « Workshop de démarrage pour Laboratoire Commun UPHF – BRIN » :

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. DOGHECHE à présenter ce workshop déposé au titre du dispositif VALORIS du Conseil Régional. Ce projet n'a pas fait l'objet d'un financement au titre de la politique scientifique de l'établissement.

Cette manifestation scientifique permettra le rayonnement de l'UPHF en zone indo-pacifique en mettant en place un laboratoire commun franco-indonésien, pour répondre aux défis de l'Indonésie et de la France sur des thématiques liées à la mobilité verte en collaboration avec le soutien de l'agence de recherche indonésienne (BRIN).

L'invité informe que des actions de recherche ont déjà démarré avec l'IEMN et permettra de renforcer la recherche et le développement ainsi que le savoir-faire en région Hauts-de-France en accord avec les thématiques de l'UPHF. A terme, ce laboratoire à dimension régionale pourra porter des projets collaboratifs internationaux.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cet événement et la demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France pour son organisation.

La remarque d'un conseiller porte sur le pays associé :

- Un projet a eu un refus du FSD du CNRS pour une collaboration avec la Chine.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur cette demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France.

Projet « Artificial Intelligence for Predictive Maintenance – AI4PM » :

En l'absence du porteur, Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le secrétaire de séance à présenter ce projet déposé au titre du dispositif industrie du futur 2022 du Conseil Régional, ce projet s'inscrit dans un accord UPHF et TMMF afin d'établir à l'aide d'algorithmes d'IA, un diagnostic préventif sur la maintenance des équipements.

Ce projet a été financé par la région Hauts-de-France et par conséquent, celui-ci doit obtenir un avis circonstancié lors du conseil de la recherche.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés, à cette demande d'aide au Conseil Régional Hauts-de-France.

Projet « Quels sont les mouvements du pied dans la chaussure ? – Développement d'un capteur de mesure 3D spécifique pour un pied en bonne santé. – PIEOUTE »

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. GILLET et M. CATTAN à présenter ce projet déposé au titre du dispositif STIMuLE – volet recherche partenariale du Conseil Régional Hauts-de-France.

L'invité informe que ce projet en partenariat avec le CNRS a une durée de trente-six mois et cela permettra de développer une « chaussette » instrumentée à destination des personnes âgées.

Ce projet fera l'objet à terme d'un dépôt de brevet ainsi que d'une création d'une start-up.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

Les remarques des conseillers portent sur le partenariat industriel :

- Pourquoi une entreprise « connue » n'est pas impliquée dans ce projet.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable sur ces droits d'inscription.

Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation à présenter le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature. Ce tableau, présenté à chaque CoR, synthétise les contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et des représentés, sur le tableau des contrats de recherche et conventions de financement de projets régionaux, inter-régionaux, nationaux et internationaux signés ou en cours de signature, qui leur est présenté.

Information sur le retour du Conseil Régional Hauts-de-France relatif aux demandes de cofinancement d'allocations de thèse

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente le tableau récapitulatif des demandes des allocations de thèse qui ont été déposé auprès du Conseil Régional Hauts-de-France.

Numéro de dossier GALIS Demande	Classe de financement	Critère de la sélection	Cette zone de financement est-elle prioritaire ?	Digitale	Établissement de recherche	Équipe doctorale	Labo/Unité de recherche	WOM Directeur de thèse	Prénom Directeur de thèse	Intitulé du sujet de thèse	NCM Co-encadrant	Prénom Co-encadrant
ALRC2-0-001211	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	EMH Institut	JENOT	Fridéric		Synthèse, modélisation et évaluation non destructive sans contact de composites stratifiés de verre		Ahmad
ALRC2-0-001212	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	Traiteaux	Damien		Développer des approches résiliantes pour améliorer la performance et la durabilité des hubs et plates-formes postales		
ALRC2-0-001213	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	CERAMATHS	NICAISE	Serge		Modélisation et simulation numériques des problèmes de charges d'espace appliqués au transport d'énergie électrique haute tension à courant continu (HVDC)		
ALRC2-0-001214	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	MONTAGNE	Alex		Évaluation des propriétés mécaniques et de résistance à la corrosion d'alliages aluminium pour l'aéronautique : performances des couches anticorrosion cathodiques		
ALRC2-0-001215	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	GALLAIS	Antoine		Sécurité des réseaux de données nomades hétérogènes pour les écosystèmes IoT		
ALRC2-0-001216	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	WALLARD	Laura		Évaluation de l'impact des réseaux multi-nœuds biomimétiques pour la réduction		
ALRC2-0-001217	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	SENTOUH	Chouki		Tolérance aux fautes et coopération Humain/Machine pour la conduite autonome de niveau 3	CAPPELLE	Cindy
ALRC2-0-001218	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	SALLEZ	Yves		Plantation collaborative décentralisée des chaînes agricoles en symbiose industrielle, basée sur des systèmes multi-agents		
ALRC2-0-001219	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	CERAMATHS	LEFICHE	Anne		Traitement thermique rapide par micro-onde de biomatériaux céramiques mis en forme par fabrication additive		
ALRC2-0-001220	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	PACALÉMONNE	Marie-Pierre		Proposition d'une méthodologie de coopération Humain-Robote Application à une cellule de désassemblage robotisée	BEAREE	Richard
ALRC2-0-001221	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LARSH	BDULEKBACHE	Halida		Dispositifs synergiques et médiateurs pour les construits de connaissances. Analyses épistémologiques et processus induits dans le cas de l'UMM Grand Hainaut.		
ALRC2-0-001223	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	DELOT	Thierry		Algorithmes d'apprentissage profond pour la prévision de l'occupation des places de stationnement en bord de route		
ALRC2-0-001224	0	0. Financement régional	Financement régional	UPHF	ED 636 PHF Po	LAMH Labo	LAURO	Franck		Programmation de structures auxiliaires par impression 3D pour la conception de matériaux dynamiques		

Le Vice-Président de l'UPHF en charge de la recherche indique que la volumétrie est habituelle. Pour rappel, ces demandes ont été classés selon le choix des conseillers en séance du 19 janvier dernier.

Neuf allocations sont en liste principale et quatre inscrites en liste complémentaire.

Par exemple, le financement de la cotutelle de Serge Nicaise pour le laboratoire CERAMATHS dépend de la réponse favorable de l'université de Mons en juin. Si cette cotutelle reçoit un refus de cet établissement alors la première cotutelle en liste complémentaire viendra en liste principale.

Les dossiers de demandes d'allocations de thèse doivent être complet pour la mi-mai voir pour la fin juin afin que la commission permanente du Conseil Régional Hauts-de-France puisse délibérer le 16 juillet.

L'école doctorale est associée au choix de l'UPHF et a pris connaissance de ce document.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche informe les conseillers que les projets de thèses avec un cofinancement privé peuvent maintenant mobiliser du FEDER au fil de l'eau. Mais, le cadre s'est restreint aux petites et moyennes entreprises situées en région (conditions d'éligibilité sur le nombre d'employés et chiffre d'affaires).

Candidature de l'UPHF et de l'INSA Hauts-de-France au LABEL HSR4R – stratégie européenne des ressources humaines pour la recherche

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation à présenter ce point à l'ordre du jour.

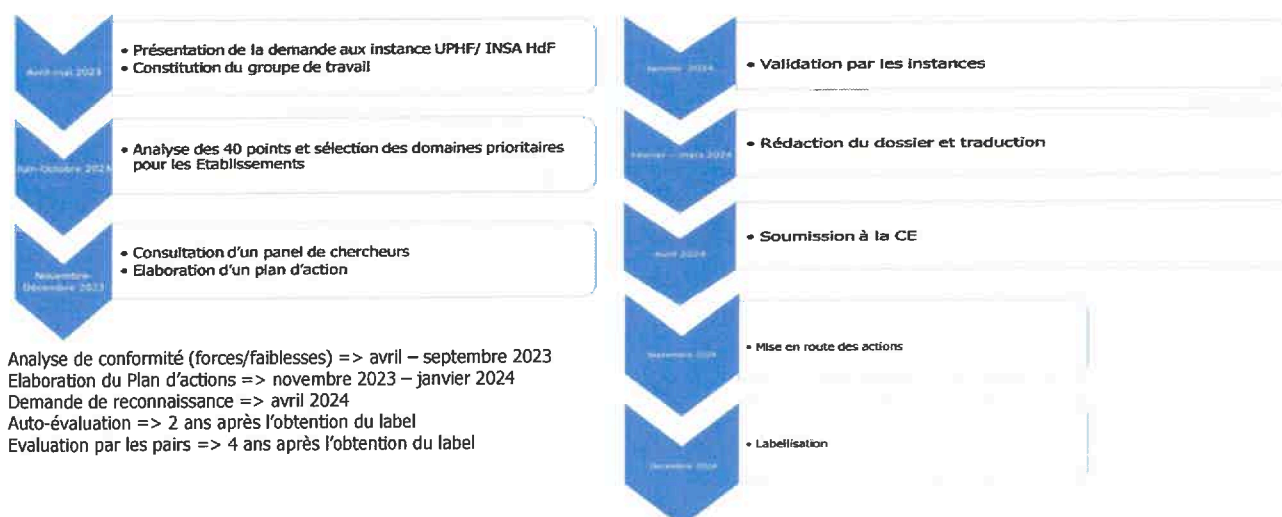
Le directeur de la DRV informe les conseillers que ce label est une démarche d'amélioration continue de la politique des ressources humaines au bénéfice des chercheurs.

Cette démarche est sanctionnée par la commission européenne qui vise à construire un espace européen de la recherche favorable et attractif tout en respectant un code de bonne conduite et de respecter la charte européenne pour les chercheurs.

Le respect de ces principes est obligatoire dans le cadre des financements Horizon Europe et permettra de se prémunir d'éventuelles sanctions financières. Ce label est un gage d'excellence pour la visibilité de l'établissement en national voir à l'international pour créer un environnement favorable à la recherche.

Cinq INSA en France ont ce label, deux sont en attente dont l'INSA Hauts-de-France.

Cette candidature fera l'objet de travaux préparatoires de l'établissement et un calendrier a été planifié pour sa mise en œuvre (voir ci-dessous).



Les conseillers sont informés que le comité HCERES pour la sortie de l'EPE vient en mai à l'UPHF, ce sera l'occasion d'échanger avec eux de cette candidature pour le futur grand établissement.

Le Vice-président demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cette présentation.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter au préalable un avis favorable sur cette candidature.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable à l'unanimité des voix présents et représentés sur ce dispositif relatif au label HRS4R.

Point d'information

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche informe les conseillers que lors d'une réunion du bureau qui s'est déroulé le mardi 11 avril dernier, un point à l'ordre du jour a été consacré à la mise en place d'une commission permanente, notamment sur le cofinancement des cotutelles de thèses.

Cette commission sera un guichet ouvert et aura pour objectifs d'évaluer les projets de cotutelles de thèses hors calendrier conventionnel, leur adéquation avec les axes scientifiques de l'UPHF et de décider du cofinancement. Cette commission ne remplacera en aucun cas les futurs appels à projets internes « Cotutelles internationales de thèse » de la politique scientifique de l'établissement, approuvés au sein du conseil de la recherche selon le calendrier conventionnel (entre mi-janvier et fin-janvier de chaque année).

Questions diverses

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures et 30 minutes.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le treize avril deux mille vingt-trois, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Valenciennes, le 12 mai 2023

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,



M. Eric MARKIEWICZ